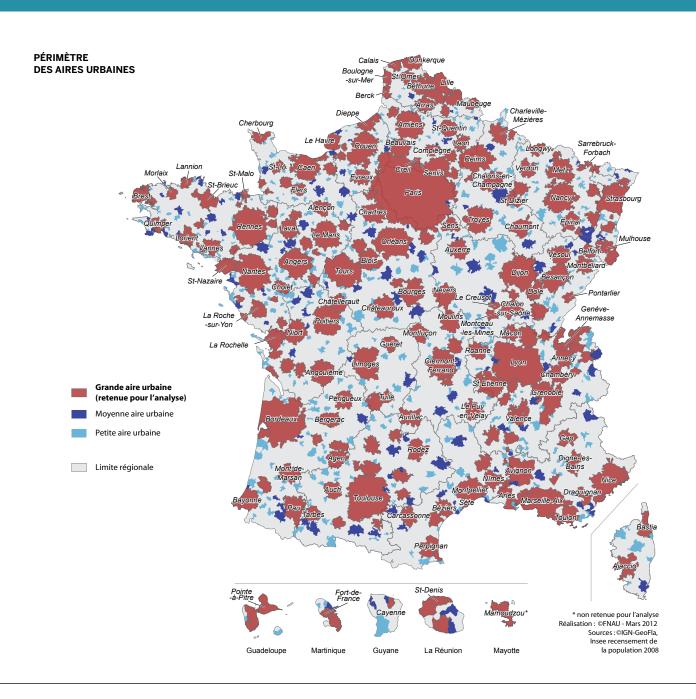


Les grandes aires urbaines françaises Un essai de typologie





Éditorial

Comment la statistique révèle-t-elle « le fait urbain »?

En complément du recensement de la population, l'INSEE a procédé en octobre 2011 à l'actualisation du zonage du territoire national en aires urbaines¹. Les nouvelles aires urbaines ainsi définies couvrent la moitié du territoire français, 80 % de la population, et dessinent une nouvelle géographie urbaine. À l'occasion de cette actualisation, la FNAU a souhaité procéder à une nouvelle analyse transversale des aires urbaines du territoire national et d'en examiner l'évolution. Elle poursuit ainsi un travail initié en 2001 avec l'atlas des aires urbaines, qui dressait une photographie de la France urbaine et mettait en évidence les lignes de force qui la traversaient. Outre une analyse thématique, un essai de typologie des grandes aires urbaines a été mené par les experts des clubs Recensement et Géomatique de la FNAU, en complément des travaux de l'INSEE et des études réalisées localement

par les agences d'urbanisme. Que constate-t-on? Les aires urbaines connaissent des évolutions à plusieurs vitesses, avec des tendances géographiques marquées, particulièrement en termes de dynamisme démographique. Logement, emploi, formation et catégories socioprofessionnelles peuvent être interrogés à travers le prisme des aires urbaines. La FNAU a analysé ces dynamiques et en tire une typologie en six groupes d'aires urbaines, qui souligne l'émergence de systèmes métropolitains.

BRIGITTE BARIOL, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA FNAU

1 Pour cette analyse, seules ont été retenues les 241 « grandes aires urbaines » soit les ensembles de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Population et logement

Des évolutions à plusieurs vitesses, des tendances géographiques marquées

Les grandes aires urbaines concentrent dans leurs pôles et leurs couronnes près de 50 millions d'habitants, soit 78 % de la population française.

Globalement, la population y a augmenté plus rapidement (+0,7% par an en moyenne depuis 1999), que dans les aires urbaines dites petites et moyennes (respectivement +0,2% par an et +0,4% par an), en grande partie grâce aux naissances. En effet, la seule prise en compte des migrations témoigne à l'inverse d'une attractivité plus forte des petites et moyennes aires urbaines où l'évolution de la population due au solde migratoire est de +0,4% par an en moyenne contre +0,1% par an dans les grandes aires.

Comme plusieurs travaux l'ont montré¹, le seul poids économique des pôles d'emploi du territoire national ne suffit plus à capter les populations nouvelles. Le climat, la proximité du littoral ou de la montagne, le cadre de vie en général, mais aussi le profil économique (et notamment le niveau de représentation des fonctions métropolitaines) constituent des facteurs d'attractivité et de rayonnement des pôles d'emploi.

Une croissance forte à l'ouest et au sud

Ainsi, les aires urbaines du littoral atlantique et du Sud connaissent les progressions les plus fortes, supérieures à +1%

voire +1,3 % par an. Il s'agit de très grandes aires (+500000 habitants) comme Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Avignon, Montpellier, mais aussi d'aires urbaines de taille moins importante telles que Vannes, la Roche-sur-Yon, Saintes, ou encore Royan dans l'Ouest; Dax, Bayonne ou Pau dans le Sud-Ouest; Perpignan, Narbonne et Béziers dans le pourtour méditerranéen et Draguignan dans le Sud-Est. Dans l'Est, Bourg-en-Bresse, mais aussi quelques aires urbaines frontalières (Thonon-les-Bains et Genève – Annemasse; Saint-Louis) sont également en forte hausse démographique.

Plus largement, les aires urbaines de la moitié sud du pays, ainsi que celles de Bretagne et celles de l'axe Lyon – Strasbourg dans l'Est, enregistrent des hausses de population sous l'effet souvent combiné du solde naturel et des migrations positives.

Une dynamique démographique moindre au nord d'une diagonale Saint-Malo – Lyon

Dans le quart nord-est du pays à l'exception de l'Alsace, de nombreuses aires urbaines se caractérisent par un déficit migratoire et une démographie sensiblement moins dynamique, portée uniquement par les naissances. Dans plusieurs aires urbaines, la population est même en baisse, à Bourges et Nevers dans le Centre, Montbéliard et Chaumont dans le Nord-Est, Dunkerque dans le Nord-Ouest ou encore Le Havre et Cherbourg à titre d'exemple.

Une progression quasi-généralisée dans les DOM

Dans les DOM, l'aire urbaine de Cayenne et celles de la Réunion voient leur population augmenter sensiblement, tandis que la hausse est plus légère dans les aires urbaines antillaises.

Un fort développement de l'espace périurbain

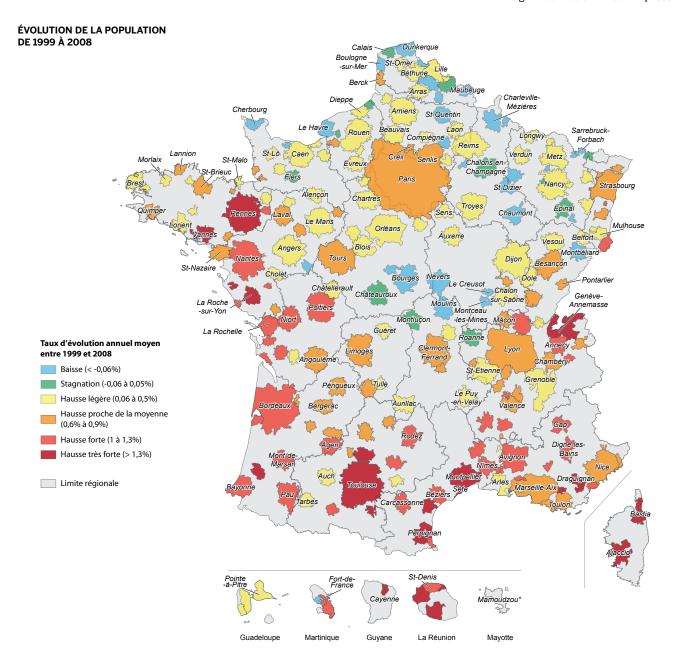
Dans la majorité des cas, l'espace périurbain s'est beaucoup développé. Dans l'aire urbaine de Beauvais, par exemple, la couronne s'est spatialement étendue et compte plus d'habitants que le pôle urbain.

En écho aux résultats déjà diffusés par l'Insee, la population a augmenté plus vite dans les espaces périurbains que dans les pôles urbains eux-mêmes. C'est particulièrement vrai dans les espaces multipolarisés des grandes aires urbaines où la progression moyenne de la population atteint 1,1 % par an.

Néanmoins, dans certains secteurs géographiques notamment contraints par le relief ou les frontières (le Nord, le Sud-Ouest, le Sud-Est et la Haute-Savoie) ou encore l'aire urbaine de Paris en raison de sa densité, le pôle urbain concentre fortement la population des aires urbaines.

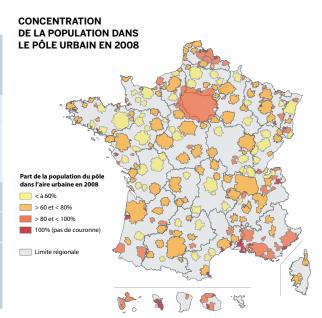
On note également quelques cas de renforcement démographique des pôles urbains comme à Toulouse, Montauban, Ajaccio, Sète ou Vannes².

2 Insee Première n° 1375, octobre 2011.



ÉVOLUTION ET STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION

	Taux de va	ariation ann			
		1999-2008	_	Part des	Part des 75 ans
	Total	Solde naturel	Solde migratoire	0-19 ans	et plus
Grandes aires urbaines	0,69%	0,56%	0,13%	25,3%	8,0%
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	1,12%	0,24%	0,88%	25,2%	9,0%
Petites aires urbaines	0,26%	-0,16%	0,42%	22,3%	12,3%
Moyennes aires urbaines	0,41%	0,04%	0,37%	23,0 %	11,1%
Communes multipolarisées des petites et moyennes aires urbaines	0,91%	0,04%	0,87%	23,8%	10,4%



SOURCE: INSEE, RECENSEMENTS



Un des enjeux des grandes aires urbaines : conserver un équilibre social et générationnel

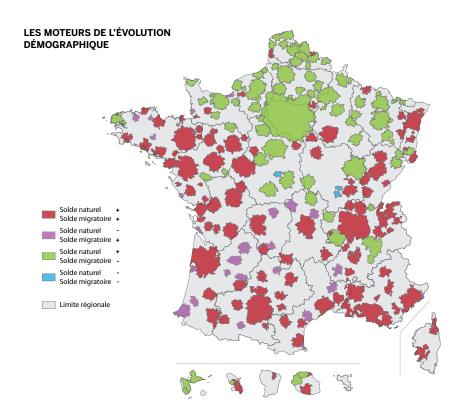
Dans une grande aire urbaine sur deux, la population évolue sous l'effet combiné des migrations et des naissances (en rouge sur la carte). C'est le cas dans l'Ouest, la moitié sud du pays et le long de l'axe du Rhône puis du Rhin. Ces « taches rouges » coïncident pour beaucoup avec le repérage des zones d'emploi de type « métropolitain ou diversifié » réalisé dans le dossier FNAU consacré à l'emploi local¹. Ce rapprochement montre le lien étroit existant entre le profil économique d'une part, et la croissance démographique d'autre part.

Dans un tiers des grandes aires (en vert sur la carte), les habitants qui quittent le territoire sont plus nombreux que les nouveaux arrivants ; c'est le seul solde naturel qui fait progresser la population. Ces aires se situent essentiellement dans le Nord, la Normandie, le large bassin parisien et le Centre. Le déficit migratoire peut s'expliquer, en partie, par la vulnérabilité d'un nombre important de zones d'emploi dans ces secteurs, marquées par la dominante « intérim » dans la typologie des zones d'emploi³.

Dans un nombre plus réduit d'aires urbaines (en violet sur la carte), le solde naturel est négatif, le moteur de croissance démographique est migratoire.

Enfin, seules trois grandes aires (Le Creusot, Montceau-les-Mines et Vierzon) cumulent un solde naturel négatif et un déficit migratoire.

3 L'emploi local face à la crise 2008-2009, FNAU, mars 2011.



LE VIEILLISSEMENT DANS LES GRANDES AIRES URBAINES

Dans un contexte global de vieillissement de la population, les grandes aires urbaines sont aussi concernées par le phénomène, puisque la tranche des plus de 75 ans y augmente de 31 %. Mais la part d'habitants âgés y est moins importante (8 %) que dans les aires urbaines de plus petite taille (11 et 12 %). Cela s'explique par le poids que constituent les actifs, les ménages avec enfants ou les étudiants dans la population des grandes aires.

LES MOTEURS D'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE : QUATRE CATÉGORIES D'AIRES URBAINES

Les rouges

Solde migratoire positif Solde naturel positif

Tendance au vieillissement, mais en parallèle :

- un bon indice de jeunesse, impulsé par une hausse des 0-19 ans,
- une progression des plus de 60 ans, dont des séniors actifs.

Les violettes

Solde migratoire positif Solde naturel négatif

Grandes aires « les plus âgées » (avec les « bleues ») où le vieillissement est plus lent :

- un indice de jeunesse faible (les 60 ans sont plus nombreux que les moins de 20 ans),
- mais les plus jeunes sont en hausse.

Les vertes

Solde migratoire négatif Solde naturel positif

Un indice de jeunesse élevé, en raison d'une moindre représentation de la population âgée :

- évolution modérée de la population âgée,
- tendance à la baisse des moins de 20 ans malgré un solde naturel élevé.

Les bleues

Solde migratoire négatif Solde naturel négatif

Grandes aires « les plus âgées » :

- forte représentation mais évolution ralentie des séniors (60 ans et plus) et des plus de 75 ans,
- chute des moins de 20 ans et faible indice de jeunesse.

VARIATION DE POPULATION DANS LES QUATRE CATÉGORIES DE GRANDES AIRES URBAINES

	Taux de variation annuel moyen 1999-2008		Indice de	0-19 ans		60 ans et plus		75 ans et plus		
	Total	Solde naturel	Solde migratoire	jeunesse	Part	Évolution 1999-2008	Part	Évolution 1999-2008	Part	Évolution 1999-2008
Les rouges	0,98%	0,44%	0,54%	1,1	25,0 %	5,5%	22,0%	19,0 %	8,5%	33,0 %
Les violettes	0,86%	-0,15%	1,01%	0,7	21,0 %	5,0 %	29,0 %	15,0 %	12,0 %	29,5%
Les vertes	0,43%	0,70 %	-0,27%	1,4	26,0%	-1,0 %	19,0 %	14,0 %	7,0 %	29,5%
Les bleues	-0,63%	-0,24%	-0,39%	0,7	21,0 %	-14,0 %	30,0%	7,0 %	13,0 %	28,5%
Moyenne des grandes aires	0,69%	0,56%	0,13%	1,2	25,0 %	1,8%	20,5%	16,0%	8,0 %	31,0 %

Plus de 2 millions de logements supplémentaires depuis 1999

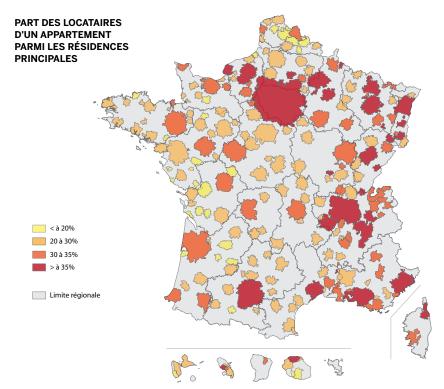
En 2008, les 241 grandes aires urbaines comptent plus de 24 millions de logements dont 40 % se situent dans celles de plus d'un million d'habitants. Depuis 1999, ce parc s'est accru de 2,3 millions de logements (+10,6 %). Ceux-ci ont principalement été implantés dans les aires urbaines de moins de 250000 habitants (38 % des nouveaux logements du territoire) et dans celles de plus d'un million d'habitants (32 %).

Une baisse globale de la vacance de logements

La croissance du nombre de logements entre 1999 et 2008 est quasi exclusivement portée par les résidences principales (98%). Elles représentent aujourd'hui neuf logements sur dix. Globalement, la remise sur le marché de logements vacants et le changement de statut de certaines résidences secondaires contribuent à faire augmenter le parc des résidences principales, notamment dans les grandes aires urbaines où la part des logements vacants a diminué de près de 2 points, atteignant 6 % en 2008. Ceci s'explique par une pression accrue sur le parc de logements mobilisant fortement le stock de logements existants pour répondre à la demande et par des politiques publiques actives en matière de résorption de la vacance sur la dernière décennie.

Un développement des logements collectifs

Les appartements représentent 50% du parc de logements de l'ensemble des aires urbaines. Cette proportion varie fortement selon la taille des aires urbaines : de 37% dans celles de moins de 100000 habitants à 64% dans celles de plus d'un million. Entre 1999 et 2008, la tendance est au développement des logements collectifs, +12%, notamment dans les petites aires urbaines. Dans celles-ci, un logement supplémentaire sur deux est un appartement.



Des propriétaires plus nombreux

En 2008, plus de la moitié des ménages sont propriétaires du logement qu'ils occupent, soit 3 points de plus qu'en 1999. Ainsi, 76 % des nouvelles résidences principales sont occupées par leurs propriétaires dont les trois quarts occupent une maison individuelle. En raison de l'offre disponible. de la structure du parc et de la tension du marché immobilier, les propriétaires d'un appartement sont plus nombreux dans les grandes aires urbaines (40%). Quant aux locataires, en moyenne dans l'ensemble des aires urbaines, huit sur dix habitent dans un logement en immeuble collectif. Dans les aires urbaines de moins de 250000 habitants, ils sont moins de trois sur dix à occuper un appartement.

Une croissance du parc de grands logements malgré la baisse de la taille des ménages

Le parc est essentiellement constitué de grandes habitations : près de six loge-

ments sur dix comptent au moins quatre pièces, soit 25% de T4 et 32% de T5 et plus. Depuis 1999, le développement de l'offre résidentielle a renforcé cette spécialisation en grands logements : 60 % des résidences principales construites depuis 1999 sont des T5 et plus. Par ailleurs, on constate une réduction de la taille moyenne des ménages. En 2008, elle se situe à 2,3 personnes par ménage contre 2,4 il y a neuf ans. Sur cette décennie, la part des personnes seules a encore augmenté, atteignant 34 %. Ce phénomène de desserrement des ménages qui s'explique par des facteurs démographiques (allongement de l'espérance de vie, baisse de la fécondité...) et sociologiques (décohabitation, séparations...) n'a donc pas eu d'impact sur la taille des logements. L'accroissement du nombre de séparations et de familles recomposées peut se traduire par un accroissement des besoins en grands logements, ceci constitue un des éléments d'explication de ce constat.

STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS EN 2008

Tranche d'aire urbaine (population 2008)	Ensemble des logements	R	Taille		
	Maisons	T1-T2	2 T5 et plus Mé d'une		des ménages
Moins de 100 000 habitants	62,7%	13,8%	37,9 %	33,0 %	2,25
De 100 000 à 249 999 habitants	61,3 %	15,1%	37,9 %	33,0 %	2,30
De 250 000 à 499 999 habitants	58,0 %	17,1 %	38,0%	34,2%	2,27
De 500 000 à 999 999 habitants	51,1%	18,7%	34,3 %	33,9%	2,28
Plus de 1000 000 habitants	36,2%	27,5 %	25,3%	35,1%	2,31
Grandes aires urbaines	49.7%	20,8%	32,3%	34,2%	2,29



Formation et emploi

Un certain équilibre entre concentration des emplois et de la population

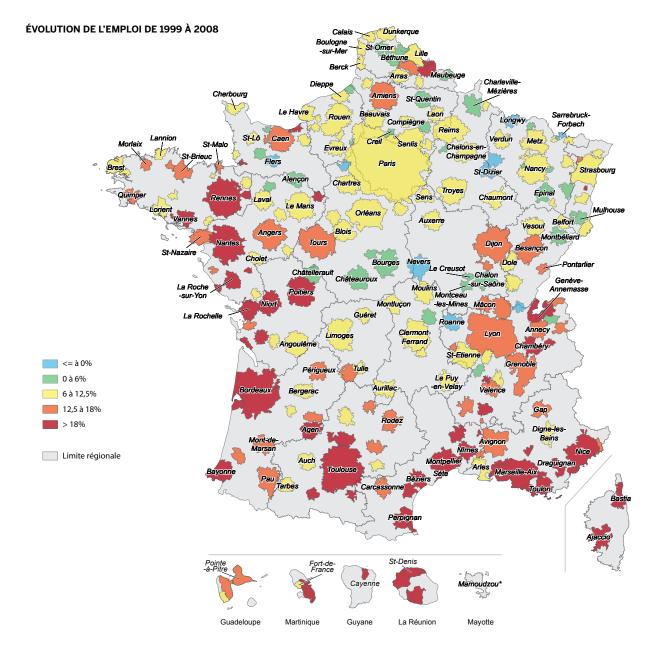
Les grandes aires urbaines (10000 emplois au minimum dans leur pôle urbain) regroupent pour la majorité d'entre elles une proportion équivalente des emplois et des habitants du territoire national.

Seule l'aire urbaine de Paris concentre plus d'emplois (22 %) que d'habitants (19 % de la population nationale) et tire vers le haut la proportion d'emplois moyenne : les 241 grandes aires urbaines toutes confondues concentrent un peu plus de 21 millions d'emplois, soit 80 % des emplois français, pour 77 % de la population française. Cela signifie qu'une partie significative des em-

plois (20%) se situe donc en dehors des grandes aires urbaines. Ces emplois sont localisés dans les autres aires urbaines identifiées par l'Insee (moyennes et petites qui regroupent 9% des emplois français), ou bien au sein des secteurs dits multipolarisés (7%) qui, tout en étant composés de communes soumises à l'influence des aires urbaines environnantes, accueillent euxmêmes des sites d'emplois, et enfin les communes hors d'influence des pôles d'emplois (4%).

Un lien indéniable entre dynamique de l'emploi et dynamique de la population

En moyenne, les grandes aires urbaines ont vu leurs emplois augmenter d'un peu moins de 14% entre 1999 et 2008, contre +8% ailleurs en France. C'est dans les plus grandes aires urbaines, à l'exception de celle de Paris, que la croissance a été la plus forte. La carte montre qu'au-delà du poids démographique des aires urbaines, les effets régionaux sont très marqués. Les aires urbaines qui ont connu des augmentations très importantes (en rouge sur la carte) sont, à quelques exceptions près des aires urbaines de l'Ouest de la France (Rennes et Nantes +23%) et particulièrement du littoral atlantique (Vannes, La Roche-sur-Yon, La Rochelle), du Sud-Ouest (Toulouse +31% et Bordeaux +21%), ainsi que de l'arc méditerranéen (Montpellier +28%, Marseille +19%). Bien que derrière elles, les aires urbaines en orange enregistrent néanmoins des évolutions supérieures à la

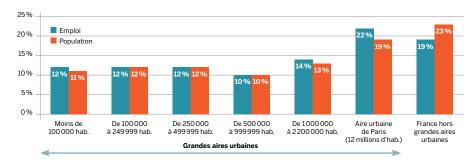


moyenne française. Ces aires urbaines sont, elles aussi, généralement situées dans l'Ouest et le Sud de la France. Exceptés Caen, Angers, Tours, Dijon et Amiens, la moitié nord de la France connaît plutôt des évolutions inférieures à celle observée au niveau national. Ce sont globalement les

mêmes aires urbaines qui connaissent les progressions démographiques les plus notables. À ce titre, l'étude réalisée par la FNAU² sur la résistance des territoires à la crise mettait en évidence l'importance de l'attractivité résidentielle sur les trajectoires économiques des territoires.

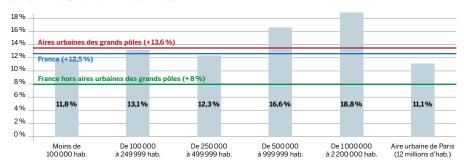
LOCALISATION DES EMPLOIS ET DE LA POPULATION FRANÇAISE EN 2008

SOURCE: INSEE, RECENSEMENT 2008



VARIATION DES EMPLOIS DANS LES GRANDES AIRES URBAINES ENTRE 1999 ET 2008

SOURCES: INSEE, RECENSEMENT 1999 ET 2008



RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SPHÈRE ÉCONOMIQUE

Tranche d'aire urbaine	Part des emplois de l		
(population 2008)	Total	dont public	la sphère non présentielle
Moins de 100 000 habitants	70 %	38%	30%
De 100 000 à 249 999 habitants	71%	39%	29%
De 250 000 à 499 999 habitants	71%	37%	29%
De 500 000 à 999 999 habitants	69%	37 %	31%
De 1000 000 à 2200 000 hab.	67%	35%	33%
Aire urbaine de Paris (12 millions d'habitants)	65%	31%	35%
Grandes aires urbaines	68%	36%	32%

SOURCE: INSEE, CLAP 2009

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Tranche d'aire urbaine (population 2008)	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, transport, services divers	Administration publique, enseignement, santé, action
Moins de 100 000 habitants	2,9%	16,2%	7,2 %	39,9%	33,9%
De 100 000 à 249 999 habitants	2,3%	14,6%	7,3%	41,7%	34,1%
De 250 000 à 499 999 habitants	2,1%	14,3 %	7,0 %	42,9%	33,7%
De 500 000 à 999 999 habitants	1,8%	13,3 %	6,9%	45,7%	32,2%
De 1000 000 à 2200 000 hab.	1,1%	12,2%	6,6%	49,5%	30,5%
Aire urbaine de Paris (12 millions d'habitants)	0,3%	9,5%	5,1%	58,3%	26,7%
Grandes aires urbaines	1,6%	12,9%	6,5%	47,9%	31,2%

SOURCE: INSEE, RECENSEMENT 2008

Caractéristiques des emplois : des contrastes importants liés pour beaucoup à la taille des aires urbaines

L'emploi présentiel⁴, qui regroupe les activités tournées vers la satisfaction des besoins locaux, s'avère important dans toutes les grandes aires urbaines. 68 % des emplois des grandes aires urbaines relèvent de la sphère présentielle, soit plus qu'ailleurs en France (63 % des emplois). La proportion d'emplois présentiels est peu liée à la localisation géographique de l'aire urbaine, hormis les aires urbaines de l'arc méditerranéen qui présentent toutes des taux d'emploi présentiel supérieurs à 70 % tout comme celles marquées par la présence d'emplois touristiques en général.

En revanche, cette proportion varie selon la taille des aires urbaines (en nombres d'habitants et d'emplois). L'économie présentielle voit son poids atténué dans les très grandes aires urbaines, c'est-à-dire là où des entreprises exportatrices ou stratégiques au niveau national se sont installées. Les plus grandes aires présentent une synergie entre grands équipements, niveaux d'infrastructures, et tissu économique métropolitain qui attire ce type d'entreprise.

Du point de vue de l'activité économique, les aires urbaines se distinguent par le poids relatif de l'industrie et du tertiaire privé qui varie en fonction de la taille de l'aire urbaine. On constate que plus l'aire urbaine est petite, plus l'industrie a un poids « important » : 16 % pour les moins de 100 000 habitants et 11 % pour les plus de 1 million. Les écarts sont encore plus marqués pour le poids du tertiaire privé qui est, en moyenne, plus présent dans les grandes aires urbaines (15 points d'écart entre les petites aires urbaines et les plus grandes).

4 Emploi présentiel : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes, habitants ou en transit, dans le territoire considéré. Il concerne les services à la personne, l'hébergement, la restauration, les activités de loisirs, la construction, l'immobilier.

CAS DE L'AIRE URBAINE DE PARIS

La mesure de la dynamique de l'emploi à l'échelle de l'aire urbaine ne permet pas de révéler les évolutions parfois contrastées au sein d'une même aire, car le pôle d'emploi central et les sites d'emplois présents dans la couronne sont noyés dans des résultats globaux. Si l'aire urbaine de Paris dans son ensemble, connaît une progression moyenne à modérée, sa vaste couronne, qui s'étend au-delà des frontières régionales, comprend plusieurs zones d'emploi dont les trajectoires sont variables : certaines sont en déclin, tandis que d'autres dont celles de Paris, de Versailles, Boulogne-Billancourt, Roissy-en-France ou Lagny connaissent un essor économique.



Catégories socioprofessionnelles : une répartition qui varie fortement selon les territoires

En 2008, les 241 grandes aires urbaines comptent 49 516 000 habitants. La répartition globale entre les catégories socioprofessionnelles sur cet ensemble montre l'importance des catégories inactives : retraités, moins de 15 ans, « autres inactifs âgés de 15 ans ou plus » (dont l'essentiel est constitué des étudiants ou élèves), la marginalité des agriculteurs ainsi qu'un certain équilibre global entre les autres catégories d'actifs.

L'analyse statistique de cette répartition au sein de chacune des aires urbaines a conduit à grouper les aires urbaines en six groupes⁵. La carte ci-contre montre la distribution spatiale de ces six groupes.

Groupe 1

LES AIRES URBAINES MARQUÉES PAR LA PRÉSENCE DES CADRES 34 aires urbaines

Ces aires urbaines se caractérisent par une forte présence de cadres et professions intellectuelles supérieures (CS 3).

Y figurent notamment les plus grandes aires (seules les aires urbaines de Nice et Toulon manquent parmi les 13 aires urbaines dépassant 600000 habitants), 16 des 34 aires de 200000 à moins de 600000 habitants, des aires voisines de très grands pôles (soit les aires de Compiègne, Senlis, Vernon [Paris], Salon-de-Provence [Marseille], Saint-Amand-les-Eaux [Lille]), ainsi que les aires d'Arras et Belfort.

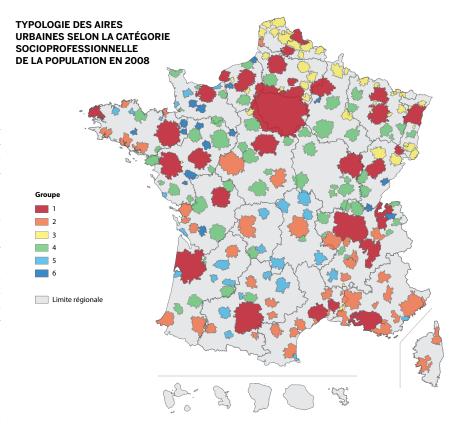
N. B. : une analyse plus détaillée devrait être faite en mettant à part l'aire urbaine de Paris qui représente 40 % de la population du groupe 1.

Groupe 2

LES AIRES URBAINES MARQUÉES PAR LA PRÉSENCE DE CATÉGORIES AISÉES : INDÉPENDANTS, CADRES ET RETRAITÉS 48 aires urbaines

Ces aires urbaines se caractérisent par une forte présence des artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (CS 2) et des retraités (CS 7), ainsi que par une présence assez forte des cadres et professions intellectuelles supérieures (CS 3), soit dans l'ensemble des catégories probablement « aisées ».

Il s'agit de façon très majoritaire d'aires urbaines situées dans l'ouest et le sud de la France, en particulier littorales et alpines, auxquelles s'ajoutent de façon plus inattendue de grandes aires urbaines situées au centre : Saint-Étienne, Tours, Clermont-Ferrand, Limoges et Bourges, et enfin, de façon anecdotique, Berck.



Groupe 3

LES AIRES URBAINES MARQUÉES PAR LA PRÉSENCE ANCIENNE DE L'INDUSTRIE

44 aires urbaines

Ces aires urbaines se caractérisent par une forte présence des ouvriers (CS 6) et des étudiants et enfants (CS 8 et 8 bis).

Il s'agit de façon quasi-exclusive d'aires urbaines situées dans les régions du nord et de l'est de la France, marquées par une industrie ancienne et de fortes traditions familiales.

S'y ajoutent quelques aires urbaines « isolées » également marquées par l'industrie : Dreux, Vesoul, Louviers, Beaucaire, Lillebonne, Pierrelatte et Ancenis.

À noter que c'est de ce groupe que se rapprochent les aires urbaines des DOM si on les associe à l'analyse comme éléments supplémentaires.

Groupe 4

LES AIRES URBAINES MARQUÉES PAR LA PRÉSENCE D'OUVRIERS ET DE RETRAITÉS

60 aires urbaines

Ces aires urbaines se caractérisent par une forte présence des ouvriers (CS 6) et retraités (CS 7).

Réparties de façon assez homogène sur le territoire de la France métropolitaine, à l'exception notable du midi méditerranéen, elles sont en général de taille assez modeste : seules cinq d'entre elles, Le Mans, Saint-Nazaire, Troyes, Angoulême et Saint-Brieuc, dépassent 150000 habitants.

Groupe 5

LES AIRES URBAINES MARQUÉES PAR LA PRÉSENCE D'ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES

27 aires urbaines

Ces aires urbaines se caractérisent par une présence forte des artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (CS 2) et de retraités (CS 7).

Il s'agit d'aires urbaines de taille modeste (moins de 100000 habitants), dont environ la moitié sont situées dans le Massif central ou sa périphérie. La forte présence des artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (CS 2) face à la faiblesse des cadres et professions intellectuelles supérieures (CS 3) fait songer à une présence importante de l'artisanat et du petit commerce. Les catégories « jeunes » y sont sous-représentées, contrairement au groupe 2.

Groupe 6

LES AIRES URBAINES MARQUÉES PAR LA TRÈS FORTE PRÉSENCE D'OUVRIERS

17 aires urbaines

Ces aires urbaines se caractérisent par une très forte présence d'ouvriers et une très faible présence d'inactifs, soit sans doute une absence des étudiants.

RÉPARTITION DE LA POPULATION ENTRE LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupes 1 à 6 230 aires urbaines	Grandes aires urbaines	France métro- politaine + DOM
Population totale	28800433	8045467	4216281	4971791	1372 688	673 554	48 080 214	49515981	63961859
CS 1 Agriculteurs exploitants	0,3%	0,5%	0,3%	0,7%	1,1%	1,2%	0,4%	0,4%	0,8%
CS 2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	2,4%	3,1%	1,9%	2,5%	3,3%	2,6%	2,5%	2,5%	2,7%
CS 3 Cadres, professions intellectuelles supérieures	10,1%	5,7%	4,0 %	5,0%	4,2%	4,1%	8,1%	7,9 %	6,9 %
CS 4 Professions intermédiaires	12,8%	11,2 %	9,8%	11,1%	10,0 %	10,2%	12,0 %	11,9%	11,2 %
CS 5 Employés	13,9%	14,1%	13,4 %	14,2%	14,0 %	12,3%	13,9 %	14,0 %	13,6%
CS 6 Ouvriers	9,2%	10,1%	14,4%	12,8%	10,6 %	17,5 %	10,4%	10,3 %	11,1%
CS 7 Retraités	17,3 %	23,6%	19,5%	23,0%	28,8%	22,0%	19,5%	19,3 %	20,9%
CS 8 Autres	15,0 %	14,6%	17,3 %	12,3%	12,1%	10,8%	14,7 %	15,0 %	14,3%
CS 8 bis Population âgée de 0 à 14 ans	19,0 %	17,1%	19,4%	18,4%	15,9%	19,3%	18,5%	18,7%	18,5%

SOURCE: INSEE, RECENSEMENT 2008

Il s'agit de façon très majoritaire d'aires urbaines de taille modeste (40000 habitants en moyenne, deux aires seulement autour de 100000 habitants) situées dans l'Ouest à quatre exceptions près : les aires de moyenne montagne de Cluses, Oyonnax et Pontarlier, et l'aire d'Épernay. Elles correspondent dans nombre de cas à des territoires marqués par des industries dominantes : industrie textile à Cholet, agro-alimentaire de haut de gamme à Cognac, Épernay ou Vire, décolletage à Cluses, plastiques à Oyonnax, horlogerie à Pontarlier...

5 Méthode expliquée en page 15.

DÉFINITIONS

Barycentre : le barycentre des groupes peut être assimilé à leur centre de gravité. Il peut être considéré comme une extension de la notion de moyenne pondérée des valeurs constituant les groupes.

Variance: la variance est une mesure du degré de dispersion d'un ensemble de données. Elle permet de caractériser la dispersion des valeurs par rapport à la moyenne.

LA CONSTITUTION DES GROUPES D'AIRES URBAINES

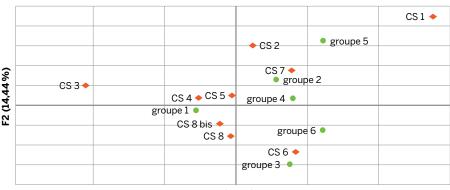
La localisation des barycentres des six groupes d'aires urbaines sur le plan factoriel permet de mieux comprendre comment se sont constituées ces groupes.

Le graphique ci-dessous montre les positions relatives des groupes et des catégories socioprofessionnelles et permet les conclusions suivantes:

 la CS 1 (agriculteurs) occupe une position très particulière, et ses effectifs sont faibles.
 Il est difficile de tirer une conclusion de cette position: - le premier axe factoriel représente 68 % de la variance globale. Il oppose la CS 3 (cadres, professions intellectuelles supérieures) et les CS 6 (ouvriers) et 7 (retraités, dont une bonne partie est constituée d'anciens ouvriers). Les autres CS se situent au voisinage de l'origine de l'axe, la CS 4 (professions intermédiaires) légèrement à gauche, la CS 2 (artisans, commercants, chefs d'entreprise) légèrement

à droite. Une interprétation de cet axe en termes de « richesse relative » semble satisfaisante; - le deuxième axe factoriel représente 14,44% de la variance globale, soit bien moins que le premier. Il oppose principalement la CS 6 et dans une moindre mesure les CS 8 et 8 bis (étudiants et enfants), aux CS 2 et dans une moindre mesure 7. Peut-être faut-il penser à une interprétation en termes de taille relative des familles?

Localisation des barycentres des groupes et des catégories socioprofessionnelles



F1 (68%)



Une concentration des plus diplômés dans les métropoles millionnaires

En 2008, près du quart de la population française non scolarisée de 15 ans ou plus est titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à BAC +2.

En règle générale, le taux de diplômés du supérieur augmente en fonction de la taille de l'aire urbaine. Ainsi, la part des habitants titulaires d'un diplôme du supérieur est de 17 % dans les aires urbaines de moins de 100000 habitants et atteint

jusqu'à 32 % dans celles de plus d'un million. Néanmoins, des exceptions liées notamment à l'orientation économique des aires urbaines peuvent être relevées. Ainsi, parmi les vingt-cinq aires urbaines dans lesquelles la part des diplômés de niveau supérieur est la plus élevée, se trouvent cinq aires urbaines de moins de 200000 habitants dont Lannion, Rodez et Senlis.

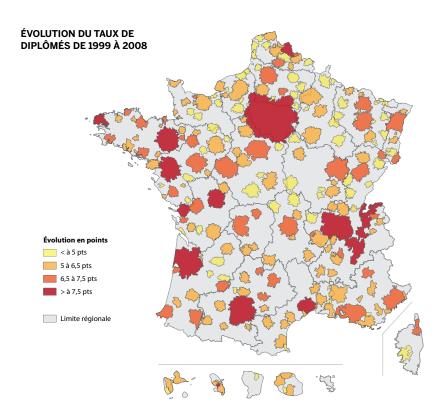
À l'inverse, certaines aires urbaines témoignent d'un taux de population diplômée très faible au regard de leur taille, c'est le cas notamment des aires urbaines d'Avignon, Nice, Rouen, Saint-Étienne et Toulon où le niveau de diplôme de la population est inférieur au niveau moyen des aires urbaines de taille équivalente.

Une élévation généralisée du niveau de formation, accentuée dans les métropoles

La part des diplômés du supérieur⁶ habitant dans les aires urbaines a progressé en moyenne de 6,6 points depuis 1999. Plus l'aire urbaine est peuplée plus la part des diplômés du supérieur est importante et plus elle progresse. L'augmentation s'échelonne de 5,5 points dans les aires urbaines de moins de 100 000 habitants à 7,7 points dans celles de plus d'1 million. Parmi les sept aires urbaines de plus d'un million d'habitants, Toulouse est celle dans laquelle la part des diplômés est la plus élevée (35 %). Entre 1999 et 2008, la progression du niveau de formation y a été la plus forte de France (+9,3 points), elle se classe désormais au 1er rang des aires urbaines françaises devant Paris où la progression a été de 7,6 %. Parmi ces métropoles, celles du Sud-Est (Marseille -Aix-en-Provence et Nice) présentent un niveau de formation moindre avec des taux de diplômés du supérieur proches de la moyenne nationale et une progression inférieure à celle mesurée en moyenne dans cette strate d'aires urbaines.

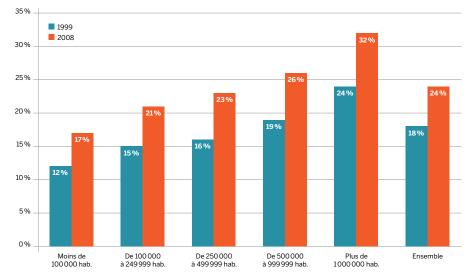
Des aires urbaines intermédiaires, entre 500 000 et 1000 000 d'habitants, dans lesquelles le niveau de diplôme se rapproche des plus grandes

Avec un taux de diplômés du supérieur de 34,5%, l'aire urbaine de Montpellier (536600 habitants) se situe au troisième rang des aires urbaines françaises les plus diplômées derrière Paris et Toulouse. Quant à Nantes, qui se situe au dixième rang des aires urbaines françaises, elle a connu la seconde plus forte évolution du taux de diplômés du supérieur entre 1999 et 2008 derrière Toulouse ce qui lui permet de se rapprocher de sa voisine bretonne, Rennes. Dans la catégorie des aires urbaines de plus de 500000 habitants, l'aire urbaine de Douai - Lens se singularise par une proportion ainsi qu'une évolution de diplômés du supérieur particulièrement faibles. Ce territoire se situe ainsi dans le quart des aires urbaines où le taux de diplômés et son évolution sont les plus faibles. Malgré sa taille, l'aire urbaine se positionne entre Maubeuge (132000 habitants) et Sedan (33000 habitants).



PART DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1999 ET 2008

SOURCE : INSEE, RECENSEMENTS



6 Par commodité de langage, l'expression « diplômé du supérieur » correspond aux personnes de 15 ans ou plus non scolarisées titulaires d'un diplôme de niveau I et II.

Dynamiques métropolitaines

Les emplois de cadre de fonctions métropolitaines (CFM) représentent près de 11% des emplois des grandes aires urbaines soit 7 points de plus que dans la moyenne nationale hors grandes aires urbaines (4 %). Leur part dans l'emploi total est fortement liée à la taille des aires urbaines. Plus la taille d'une aire urbaine est importante, en emplois et en population, plus cette part a tendance à être élevée. Ainsi, l'aire urbaine de Paris a, de loin, la part la plus forte (19 % des emplois). Les autres aires urbaines présentant un taux d'emploi métropolitain élevé sont pour beaucoup des aires urbaines de l'Ouest et du Sud dont le dynamisme économique a été mis en avant précédemment.

Des ensembles régionaux apparaissent

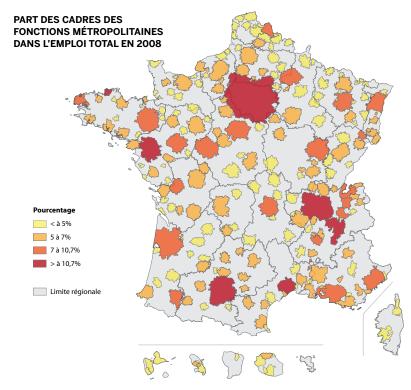
L'axe reliant Nantes à Paris, en allant jusqu'à Reims, regroupe un ensemble dense d'aires urbaines de plus de 250000 habitants. L'ensemble Rhône-Alpin des aires urbaines de Grenoble et de Lyon se caractérise par une implantation ancienne des centres économiques décisionnels et de recherche et développement. Le troisième ensemble regroupe les aires urbaines isolées du Sud, Toulouse qui compte 14 % de CFM et dans une moindre mesure Montpellier (11 %).

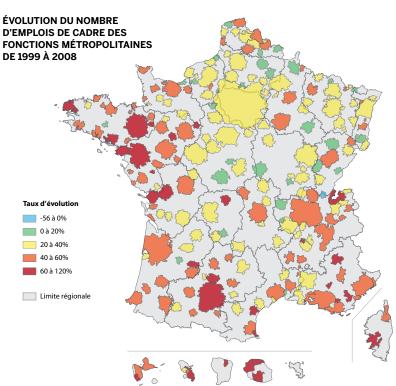
Globalement les emplois métropolitains se sont accrus de 39 % depuis 1999. Là encore les disparités régionales sont marquées. La croissance de ces emplois semble favoriser des « régions urbaines » où ils sont déjà fortement représentés. L'augmentation a été plus forte dans les aires urbaines de 500 à 1 million d'habitants, en particulier Rennes et Nantes (+77 %) et Toulouse (+72 %).

Une dynamique plus importante dans les grandes aires urbaines

À quelques exceptions près, les aires les plus grandes se trouvent dans une situation de plus forte dynamique de l'emploi et de plus forte résistance aux aléas économiques. Elles se caractérisent par un moindre poids des emplois industriels tout en ayant une économie productive importante et en développement, en particulier dans le domaine des fonctions décisionnelles.

Ces territoires métropolitains se caractérisent également par un potentiel de croissance des emplois de la sphère présentielle du fait de leurs fortes densités de population et de la vigueur de leur tissu économique productif qui favorise le développement des emplois de services à la population. De ce fait, le clivage géographique Nord et Nord-Est / Ouest et Sud se pose avec une acuité particulière lorsque





l'on observe les trajectoires économiques des territoires.

L'analyse des caractéristiques économiques des aires urbaines et des dynamiques métropolitaines ne peut faire abstraction de celle des fonctionnements locaux et régionaux et de l'observation des relations entre aires urbaines (territoires métropolitains). L'analyse des flux ci-après fournit quelques éléments de compréhension de ces fonctionnements en réseau.

DÉFINITION

Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » vise à offrir une notion proche des emplois « stratégiques » en assurant la cohérence avec les fonctions. La présence d'emplois « stratégiques » est utilisée dans l'approche du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire. Ces emplois « stratégiques » sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de dix salariés ou plus des cinq fonctions métropolitaines.



Des aires urbaines aux systèmes métropolitains

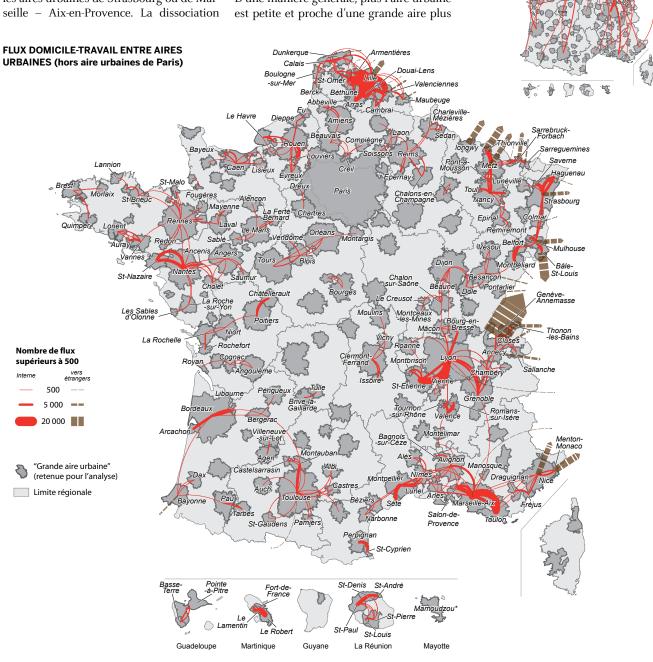
Sur les 20,8 millions d'actifs ayant un emploi résidant dans une grande aire urbaine, 2,42 millions ne travaillent pas dans leur aire urbaine de résidence et près de 56%d'entre eux (1,35 million) travaillent dans une autre grande aire urbaine. Ces relations inter-aires urbaines sont parfois d'une intensité remarquable. Ainsi, plus de 38% des actifs résidant dans les aires urbaines de Senlis et Creil travaillent dans l'aire urbaine de Paris. 37 % des actifs des aires de Toul, Le Lamentin et d'Armentières travaillent respectivement dans les aires urbaines de Nancy, Fort-de-France et Lille et près de 35 % des actifs de Saverne ou de Salon-de-Provence travaillent dans les aires urbaines de Strasbourg ou de Mar-

croissante des lieux de résidence et de travail se traduit par l'extension des aires d'influence des pôles d'emploi centres des aires urbaines mais aussi par l'intensification des migrations quotidiennes entre aires urbaines.

De l'aire d'influence à l'équilibre emplois-actifs

Bien que construites à partir des flux domicile-travail, les aires urbaines ne suffisent pas forcément à rendre compte de l'organisation et de la structuration du marché du travail. De fait, l'équilibre emplois-actifs de chaque aire urbaine tend à se réaliser grâce à des échanges avec le reste du territoire. D'une manière générale, plus l'aire urbaine est petite et proche d'une grande aire plus l'équilibre emplois-actifs aura tendance à se réaliser via des flux externes : plus la part des actifs résidants travaillant à l'extérieur de l'aire urbaine sera importante et plus la part des emplois de l'aire urbaine occupés par des actifs non résidents sera

FLUX DOMICILE-TRAVAIL ENTRE L'AIRE URBAINE DE PARIS ET LES AUTRES AIRES URBAINES EN 2008



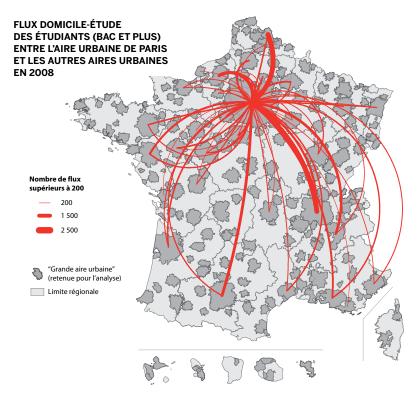
élevée. Pour six aires urbaines sur dix, la part des flux externes (entrants et sortants) représentent plus de 20 % des actifs et emplois concernés et pour une quinzaine d'entre elles plus de 50% (Ancenis, Sélestat, Hazebrouck par exemple). À l'opposé, si les flux à destination et à l'origine des très grandes aires urbaines sont importants en volume, ils sont faibles en valeur relative compte tenu de la taille du marché du travail. Ainsi, les 263000 actifs venant travailler dans l'aire urbaine de Paris occupent moins de 5 % des emplois parisiens et les 92000 Parisiens travaillant hors de l'aire urbaine de Paris représentent moins de 2% de sa population active. Ce même constat peut être fait dans des proportions comparables pour les aires urbaines de Marseille - Aix-en-Provence, Lyon, Toulouse. Par ailleurs, ces flux sont faibles pour certaines aires urbaines de taille plus modeste comme Ajaccio, Bastia ou encore Fort-de-France du fait de leur caractère insulaire.

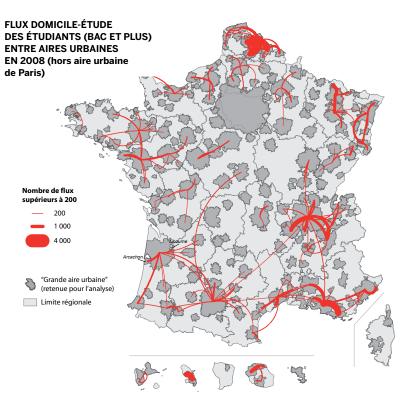
L'émergence de systèmes métropolitains

Cette intensification des relations fonctionnelles se traduit par l'émergence de systèmes métropolitains formés par des grappes d'aires urbaines dont l'ancrage régional est souvent marqué. Parmi les plus complexes et les plus importants : le système Nord - Pas-de-Calais structuré autour des aires urbaines de Lille, Douai - Lens, Béthune, Valenciennes et Armentières et s'articulant avec un sous-ensemble Dunkerque, Calais et Boulogne-sur-Mer ; le système Rhône-alpin structuré autour de Lyon, Saint-Étienne et Grenoble ; le système méditerranéen autour de Nice, Marseille - Aix-en-Provence, Nîmes, Montpellier et Avignon ; le système ouest autour de Rennes et Nantes ; le système toulousain ; le système lorrain articulant le sillon lorrain et l'espace frontalier nord lorrain ; le système rhénan fortement structuré jusqu'à Montbéliard et se prolongeant en cascade jusqu'à Montceau-les-Mines.

Certains systèmes métropolitains sont ancrés dans un espace transfrontalier plus large. La densité des relations transfrontalières est particulièrement prégnante avec la Suisse (Genève et Bâle – Saint-Louis), le Luxembourg, l'Allemagne.

Bien qu'au cœur de la construction des aires urbaines, les migrations domicile-travail ne sont pas seules à rendre compte de phénomènes de métropolisation élargie. Ainsi, l'analyse des mobilités scolaires et plus particulièrement celles des étudiants (BAC et plus) met en évidence une géographie des systèmes très proche de celle des migrations domicile-travail mais sur la base d'un volume d'échanges sans commune mesure avec ces dernières. En effet, les flux d'étudiants entre grandes aires ur-





baines ne concernent que 258 300 personnes à l'échelle nationale mais ils représentent 11 % des 2,42 millions d'étudiants résidant dans les grandes aires urbaines. Sans surprise, ces flux d'étudiants entre grandes aires urbaines se concentrent sur les principaux pôles universitaires. En premier lieu, Paris, Lille, Lyon et Toulouse attirent un quart de ces flux. Avec Marseille – Aix-en-Provence, Montpellier, Grenoble, Nancy, Bordeaux, Rouen, Rennes, Strasbourg, Nantes, Valenciennes, ces

quatorze aires urbaines polarisent plus de la moitié des flux.

De nombreux éléments viennent conforter l'émergence de systèmes métropolitains (connectivité ferroviaire, migrations résidentielles, réseau de villes...). Il n'est donc pas surprenant que les pôles métropolitains créés ou en cours de constitution (Sillon lorrain ; Strasbourg – Mulhouse ; Loire – Bretagne) s'inscrivent dans tout ou partie de ces espaces mis en évidence par des approches fonctionnelles.



Des dynamiques différenciées qui rassemblent les aires urbaines en six groupes

Groupe 1

TRÈS GRANDES AIRES URBAINES AUX FONCTIONS MÉTROPOLITAINES 14 aires urbaines, 50 % de la population des aires urbaines

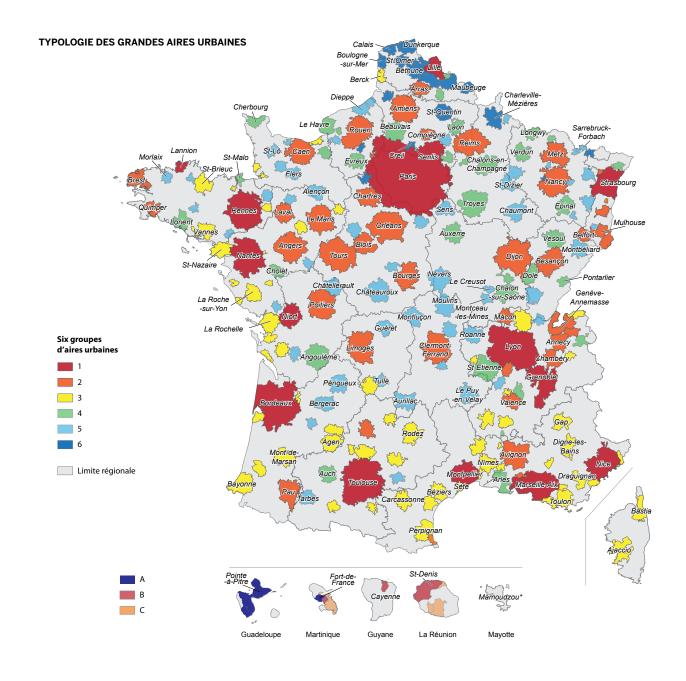
Ces aires urbaines se caractérisent par une forte présence de cadres des fonctions métropolitaines qui continue de se renforcer. Il s'agit pour douze d'entre elles de grands pôles urbains de plus de 500000 habitants avec une population jeune, active et très diplômée. L'habitat est dense. Parmi ces aires urbaines, Toulouse, Montpellier, Rennes, Nantes et Bordeaux connaissent

un dynamisme démographique et économique supérieur aux autres (croissance de la population supérieure à 1 % par an et de l'emploi supérieure à 2 % par an). Les aires urbaines de Niort et Lannion ont chacune moins de 200000 habitants, avec pourtant des caractéristiques proches des grands pôles, grâce à l'important développement du secteur banque-assurances à Niort et du secteur de haute technologie-télécommunications à Lannion. On y trouve plus de 10 % de cadres des fonctions métropolitaines parmi les actifs et leur présence se renforce.

Groupe 2

AIRES URBAINES À FORT POTENTIEL 40 aires urbaines, 20 % de la population des aires urbaines

Cette catégorie rassemble les grandes aires urbaines dont treize accueillent plus de 300000 habitants. Elles se distinguent par les mêmes spécificités que les aires urbaines métropolitaines mais leur ampleur et leur trajectoire sont de moindre envergure. Les cadres sont très présents comme à Annemasse, Annecy, Nancy, Vernon ou Compiègne (proportion supérieure à 16 %), les cadres des fonctions métropolitaines



QUALIFICATION DES SIX GROUPES D'AIRES URBAINES

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Ensemble des grandes aires (hors DOM-TOM)
Population	24067028	9548540	5394004	3326770	3069701	2674171	48 08 0 2 1 4
Taux annuel de variation de la population entre 1999 et 2008	0,8	0,6	1,2	0,3	O,1	0,0	0,7
Taux annuel dû au solde naturel	0,7	0,5	0,2	0,4	0,2	0,4	0,5
Taux annuel dû au solde migratoire	0,1	0,1	1,0	-0,1	0,0	-0,5	0,1
Indice de jeunesse	1,4	1,2	0,9	1,1	0,9	1,4	1,2
Évolution de l'indice de jeunesse	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3
Part des 60 ans ou plus	18,7	20,8	26,0	22,3	25,2	19,7	20,6
Évolution de la part des 60 ans et plus	1,4 point	2,1 points	1,9 point	2,3 points	2,5 points	1,5 point	1,7 point
Part des 75 ans ou plus	7,0	8,0	10,4	8,8	10,2	7,5	7,9
Nombre d'emplois	10 934 088	4052689	2179830	1400239	1301708	948224	10816779
Taux annuel de variation de l'emploi entre 1999 et 2008	1,5	1,3	2,1	0,9	0,6	0,8	1,4
Taux d'activité	73,0	71,5	70,0	71,2	70,8	66,4	71,8
Part des cadres	22,0	14,2	10,9	10,5	9,3	8,6	17,1
Part des employés et ouvriers	46,2	53,7	56,1	58,9	60,9	64,2	51,4
Part des ouvriers	17,8	24,1	23,6	28,4	30,4	32,8	21,9
Part de cadres des fonctions métropolitaines	15,2	7,1	5,4	5,4	4,6	4,4	10,8
Évolution de cadres des fonctions métropolitaines	2,8 points	1,4 point	1,1 point	1,0 point	0,8 point	0,7 point	2,1 points
Degré d'ouverture à l'emploi	5,7	15,9	20,1	21,7	24,0	27,7	12,4
Attractivité des cadres	17,6	11,9	8,1	9,7	7,7	8,5	13,1
Attractivité des retraités	4,9	6,4	14,6	8,3	10,8	6,9	7,6
Taux de chômage	10,9	10,5	12,0	11,6	11,8	15,9	11,3
Évolution du nombre de logements entre 1999 et 2008	9,0	11,8	15,2	9,1	9,4	7,4	10,3
Taux d'appartements	61,6	44,3	42,4	42,8	34,4	25,4	50,8
Taux de propriétaires	51,0	56,4	59,4	57,2	59,9	54,7	54,3
Évolution du taux de propriétaires	2,8 points	2,9 points	2,2 points	2,9 points	3,5 points	1,6 points	2,7 points
Taux de logements vacants	6,0	6,4	6,5	6,5	8,6	5,6	6,3
Évolution du taux de logements vacants	-1,5	0,2	-0,2	0,1	1,7	0,4	-0,6
Revenu moyen des ménages en 2009	40 017€	34576€	31942€	32056€	30482€	29459€	36225€

SOURCE : INSEE, RECENSEMENT 2008, DGFIP REVENUS FISCAUX LOCALISÉS DES MÉNAGES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Page 9 et page 15 ont été utilisées des méthodes statistiques dites d'analyse des données permettant d'extraire les informations les plus importantes contenues dans de grands tableaux de nombres croisant des « individus » – ici les aires urbaines – et des variables disponibles pour chaque individu – neuf effectifs de catégories socioprofessionnelles, page 9; vingt indicateurs retraçant des évolutions dans le domaine démographique et économique au cours des dix dernières années, page 15. Une aire urbaine est ainsi caractérisée par neuf ou vingt nombres et peut être vue comme un point dans un espace à neuf ou vingt dimensions. Afin de faciliter l'analyse, seuls les grands pôles ont été retenus. Par ailleurs, les aires urbaines des

DOM ont fait l'objet de traitements particuliers du fait de leur spécificité (placement en « éléments supplémentaires » dans l'analyse des CS, analyse spécifique pour l'analyse des évolutions).

Trois méthodes ont été utilisées :

l'analyse factorielle des correspondances (AFC) a pour objectif de « cartographier » au mieux la répartition des individus en passant de l'espace à N dimensions évoqué ci-dessus à un « plan factoriel » à deux dimensions où figurent à la fois les lignes et les colonnes du tableau initial, soit ici les aires urbaines et les CS, et où les proximités sont significatives ; — l'analyse en composantes

principales (ACP) a pour objectif de grouper des individus se ressemblant suivant les variables observées et de différencier les groupes ainsi obtenus en ne retenant que des variables principales ;

 la classification ascendante. hiérarchique (CAH) permet de séparer les aires urbaines en classes ou groupes homogènes (les individus appartenant à une même classe ou à un même groupe ont des caractéristiques proches). Il a été ici choisi, au vu des résultats, de retenir six classes ou groupes. Rapprocher les résultats de deux méthodes contribue à mieux interpréter comment se forment les classes ou groupes. Pour l'analyse des CS, la localisation des barycentres des six classes d'aires urbaines obtenues par la CAH sur le plan factoriel issu de l'AFC permet de mieux comprendre comment se sont

constituées ces classes, quelles sont les CS « caractéristiques » de chacune. Pour l'analyse des évolutions, l'ACP a permis de retenir les indicateurs statistiques pertinents dans les évolutions des aires urbaines et de les regrouper en trois axes :

- axe 1, dynamisme démographique:
 ce sont les variables démographiques
 qui ont le plus de poids dans l'analyse;
 axe 2, dynamisme économique et métropolisation:
 ce sont les variables économiques qui se révèlent les plus déterminantes ainsi que les emplois hautement qualifiés;
- axe 3, vieillissement de la population.
 La CAH a ensuite montré comment se disposaient les aires urbaines selon leur proximité sur ces trois axes et permis de constituer six groupes d'aires urbaines.



aussi, notamment à Belfort, Annecy ou Orléans (proportion supérieure à 9%). Leurs dynamismes économiques et démographiques confèrent à ces aires urbaines un potentiel d'attractivité.

Groupe 3

AIRES URBAINES DYNAMIQUES ET ATTRACTIVES

65 aires urbaines, 11% de la population des aires urbaines

Dans ces aires urbaines, dont les trois quart comptent moins de 100000 habitants, s'observent un fort dynamisme économique et une forte croissance démographique portée essentiellement par le solde migratoire. Le cadre de vie contribue à leur attractivité : elles sont principalement situées sur le littoral ouest et dans le sud de la France. Certaines combinent une forte dynamique économique (supérieure à 2 % par an) et la croissance de population due au solde migratoire soutenue (supérieure à 1 % par an) : c'est le cas de Bayonne, Vannes, Montauban, Ajaccio, Bastia ou encore Draguignan.

D'autres sont particulièrement attractives pour les plus âgés, où un logement sur quatre est une résidence secondaire. Elles comptent plus de 15 % de retraités parmi les nouveaux arrivants depuis l'extérieur : Royan, Les Sables d'Olonne, Fréjus, Narbonne, Toulon, Perpignan...

Groupe 4

AIRES URBAINES À DYNAMISME MOYEN 35 aires urbaines, 7% de la population des aires urbaines

Ces aires urbaines se caractérisent par un dynamisme économique et démographique moyen. Il s'agit principalement de petites et moyennes aires urbaines : si Saint-Étienne, Le Havre et Lorient sont de grande taille, les deux-tiers comptent moins de 100 000 habitants.

Que ce soit en matière d'emploi, de conditions de logement ou de caractéristiques de la population, ces aires urbaines se définissent comme « dans la moyenne » de l'ensemble des grandes aires urbaines. Les évolutions récentes mettent en évidence un vieillissement de la population plus marqué qu'ailleurs et un solde migratoire globalement négatif. Conjugué à un plus faible dynamisme économique, ces aires urbaines semblent sous influence de grands pôles voisins.

Groupe 5

AIRES URBAINES VIEILLISSANTES 58 aires urbaines, 6% de la population des aires urbaines

Un faible dynamisme économique et démographique caractérise ces aires urbaines plutôt vieillissantes, dont seules cinq comptent plus de 100000 habitants. Dans ces territoires situés essentiellement dans l'intérieur des terres, l'habitat individuel et les propriétés dominent, le taux de logements vacants est en hausse. En moyenne, un habitant sur quatre a 60 ans ou plus et leur proportion est en hausse marquée (+2,5 points). L'emploi n'a que faiblement augmenté. Les employés et ouvriers représentent l'essentiel des actifs. Dans la moitié de ce groupe d'aires urbaines, plus d'un habitant sur dix a 75 ans ou plus. C'est notamment le cas de Tarbes, Nevers, Périgueux et Vichy. Dans un contexte de faible dynamisme démographique et économique, douze aires urbaines comptent tout de même plus de 5% de cadres des fonctions métropolitaines (Montbéliard, Tarbes, Castres, Sens, Saint-Lô...).

Groupe 6

AIRES URBAINES À FAIBLE DYNAMISME D'EMPLOI

18 aires urbaines, 6 % de la population des aires urbaines

Cette dernière catégorie regroupe des aires urbaines qui conjuguent faible attractivité économique et faible dynamisme démographique.

Ces aires urbaines se caractérisent en matière d'emploi par un faible dynamisme (croissance de l'emploi inférieure à 1 % par an) et une forte dépendance aux grandes aires urbaines métropolitaines. Le rapport à l'emploi y est plus faible qu'ailleurs, les conditions socio-économiques des habitants plus fragiles : parmi ce groupe, Maubeuge, Calais, Douai, Valenciennes ou Dreux se distinguent par des taux de chômage supérieurs à 17%; les ouvriers et employés sont les plus représentés dans la population (64%) et les revenus moyens sont les plus faibles (près d'1,5 fois inférieurs aux revenus moyens du groupe 1). Par ailleurs, les aires urbaines telles que Maubeuge, Dunkerque, Charleville-Mézières se caractérisent toutes par un fort déficit migratoire. Pour onze aires urbaines comme Valenciennes, Calais, Béthune ou Creil, celui-ci est tout juste équilibré par le dynamisme démographique. D'une manière générale, le peuplement de ces aires urbaines est familial, avec une forte proportion de jeunes.

Les DOM

TROIS PROFILS D'AIRES URBAINES

Les onze grandes aires situées dans les DOM peuvent se distinguer en trois profils. Pointe-à-Pitre – Les Abîmes, Basse-Terre (Guadeloupe) et Fort-de-France (Martinique) ont un faible dynamisme démographique et économique. La population y est plus âgée et vieillissante (en moyenne 14 % de 60 ans ou plus). Les logements vacants sont en hausse. Fort-de-France est néanmoins un pôle d'emplois important avec plus de 10 % de cadres.

Cayenne (Guyane), Saint-Denis, Saint-Paul (La Réunion) et Le Lamentin (Martinique) se caractérisent par une population jeune et un dynamisme démographique essentiellement porté par le solde naturel. L'emploi y a connu une croissance marquée (+3 % par an en moyenne entre 1999 et 2008). Ces aires urbaines sont aussi plus attractives pour les cadres, même si seules Saint-Denis et Cayenne comptent plus de 10 % d'actifs résidents cadres.

Enfin, Saint Pierre, Saint-André, Saint Louis (La Réunion) et Le Robert (Martinique) connaissent une croissance démographique comparable au sous-groupe précédent et un dynamisme économique en moyenne supérieur aux autres. Pourtant le taux de chômage y est élevé (en moyenne 33 % des actifs). Dans aucune de ces quatre aires urbaines la part des cadres ne dépasse 7 % des actifs. Les employés et ouvriers représentent les deux-tiers des actifs.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Brigitte Bariol, déléguée générale de la FNAU **CONCEPTION ET RÉDACTION**

Laurence Biville (Oise-la-Vallée), Grégory
Bodet (Oise-la-Vallée), Marion Chery (ATU37),
Lucie Crota (AUDAS), Jacques Darlot,
Francis Hess (ADUAN), Maryse Larpent
(ADEUPa Brest), Arnaud Laure (ADUGA),
Aurélie Ravier (ATU), Sandra Roger (APUR),
Florence Sorrentino (FNAU),
Pauline Virot (APUR)

GRAPHISME: Héloïse Tissot IMPRESSION: DEJA LINK, juin 2012 ISSN: 1295-5760

Document téléchargeable sur www.fnau.org

